



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE STENAY

LA BAUQUETTE

N° 17 - MARS 2004





LA BAUQUETTE

LE MOT DU PRESIDENT.

Au regard des questions que vous vous posez sur le devenir de l'abattoir, j'ai souhaité vous informer de l'évolution de ce dossier. En octobre dernier, la direction de cette entreprise, prétextant la nécessité de réaliser certains travaux, décidait de suspendre les activités d'abatage et de découpe pour une durée indéterminée. Avec le recul, nous pouvons penser aujourd'hui que cette décision en cachait une autre, beaucoup plus grave, celle d'abandonner ce site purement et simplement. Les raisons ? De lourds contentieux avec les services vétérinaires et l'inspection du travail. Début janvier, le chef d'entreprise se décidait enfin à déposer le bilan. Le redressement judiciaire était prononcé dans la foulée, suivi très rapidement (par manque de trésorerie de l'entreprise) de la mise en liquidation judiciaire. Ce qui ne veut pas dire pour autant démantèlement. Actuellement, un projet de reprise par un groupement de producteurs de porcs est à l'étude. Mais au regard des contentieux cités précédemment, qui devront être réglés par voie de négociation, il est à craindre malheureusement qu'une reprise même partielle ne soit pas effective avant quelques mois. Soyez assurés que nous suivons ce dossier de près.

Etienne DEMULDER.

SOMMAIRE DU N° 17.

- 1 - Le mot du Président - Foire aux puces à Mouzay
- En couverture ce mois-ci - Laissez-vous conter Stenay.
- 2 - A l'étude : le Projet Educatif Local.
- 3 - Aménagement de la ZAC des Cailloux.
- 4 - Le coin du patoisant : la " moss " de Mouzay.
- 5 - Les animations de l'Office de Tourisme.
- 6 - Bon à savoir : l'indexation des pensions alimentaires - Semaine nationale de l'artisanat.
- 7 - L'armée de terre : bien plus qu'un métier - Amélioration de l'habitat : un premier bilan de l'OPAH des plus encourageants.
- 8 - Calendrier des manifestations (2).
- 9 - Maison des services.

EN COUVERTURE CE MOIS-CI : LE PETIT PATRIMOINE MECONNU.

1. Statue dans le Parc de la Forge à Stenay.
2. Monument allemand à Luzy (1914).
3. Ancien puits à pompe à Moulins-Saint-Hubert.
4. Colonne commémorative à Nepvant.
5. Calvaire à Halles-sous-les-Côtes.

LAISSEZ-VOUS CONTER STENAY.

Les auditeurs de " Laissez-vous conter Stenay " pourront continuer à découvrir leur ville et son passé puisque le programme 2004 est désormais complet. Le mercredi 17 mars, ils ont découvert les origines du Carnaval, ses pratiques traditionnelles et ses liens avec la bière, qui ne sont pas seulement culinaires. La soirée du 21 avril permettra de découvrir les cartes géographiques anciennes qui ont représenté le territoire du Pays de Stenay depuis l'Antiquité jusqu'au 19e siècle. Ensuite, profitant du 150e anniversaire de la naissance de Rimbaud, le conférencier présentera la vie et l'œuvre du jeune ardennais, ainsi que ses bières préférées. Enfin le 15 juin, avant le programme estival, chacun pourra découvrir le cimetière de Stenay, à la recherche de Stenaisiens célèbres ou méconnus. La conférence sur la guerre de 40, qui a connu un très grand succès, et à la demande de nombreuses personnes, sera prochainement redonnée. " Laissez-vous conter Stenay ", c'est tous les troisièmes mercredis du mois à 18h00, à la Bibliothèque (sauf le 15 juin : rendez-vous au cimetière).

FOIRE AUX PUCES À MOUZAY.

La traditionnelle foire aux puces de Mouzay aura lieu le jeudi 20 mai prochain. Entrée : 1 euro.
Emplacements gratuits pour les exposants.
Renseignements au 03 29 80 66 53.

Directeur de la publication : Etienne DEMULDER.

Comité de rédaction : P. BECHER, F. THOMAS,

Ph.VOLUER. Tirage : 3000 ex.

Dépôt légal : mars 2004.

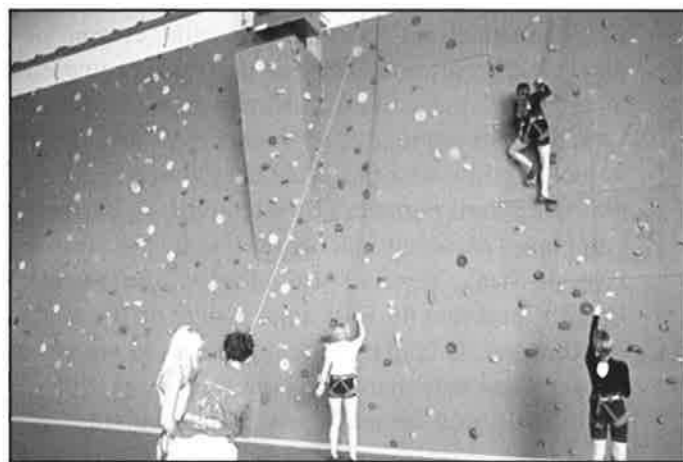
N°ISSN : 1620-636.

Si vous souhaitez insérer une information dans le prochain numéro de LA BAUQUETTE, déposez votre article au secrétariat de la CODECOM avant le 20 mai 2004.

A L'ETUDE : LE PROJET EDUCATIF LOCAL.

Dynamiser et animer le canton par un développement de l'offre d'animation culturelle, sportive et de loisirs, c'est une des trois actions prioritaires retenues par la CODECOM dans le cadre de son Projet de Territoire. Le Projet Educatif Local accompagné par la Caisse d'Allocations Familiales permet d'aider les communes à développer une politique globale d'action sociale en faveur des loisirs et du temps libre des jeunes de 6 à 16 ans.

Le Projet Educatif Local serait mis en place dans l'ensemble des 19 communes de la CODECOM. Il concernerait l'ensemble des temps libres, hors temps scolaire ; il s'intéresse donc à tous les loisirs collectifs organisés pendant les journées sans école : vacances d'été, petits congés en cours d'année, mercredis, samedis...



Dans un premier temps, une enquête a été transmise aux 19 communes pour permettre au Centre Socio-Culturel (désigné comme correspondant local) de faire un état des lieux (juillet 2003).



Un comité de pilotage composé de représentants de la CODECOM, de l'Education Nationale, des associations et des représentants de jeunes a été constitué ; il est actuellement chargé d'établir un diagnostic, de proposer un schéma de développement. Par la suite, il sera chargé de suivre la mise en œuvre des actions retenues et de les évaluer. Ce projet sera élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés

par les loisirs et le temps libre des jeunes



Le correspondant local de ce Projet (le Centre Socio-Culturel) est responsable de la mise en œuvre technique. Un questionnaire est inséré dans ce numéro de la BAUQUETTE ; il est destiné aux parents et sera à remettre dans votre mairie ou à retourner à la CODECOM.



L'enjeu de ce Projet Educatif Local est important pour le Pays de Stenay ; il devrait permettre la création et le développement de loisirs attractifs, en nombre suffisant, accessibles à tous et de qualité, adaptés à l'attente des jeunes. Ces loisirs favoriseront l'épanouissement de l'enfant et contribueront à l'insertion de tous les jeunes.

Quant à la Caisse d'Allocations Familiales, elle offrira un soutien technique régulier, assurera un suivi annuel des engagements et apportera une aide financière conséquente.

AMENAGEMENT DE LA ZAC DES CAILLOUX

Depuis quelques semaines, chacun d'entre vous a pu apercevoir des travaux en cours de réalisation sur la ZAC des Cailloux. Après une première tranche réalisée durant le 1er semestre 2003, une seconde tranche de travaux d'aménagement est en cours de réalisation depuis le mois de Décembre dernier.

Cette seconde tranche comprend :

- **Le lot n° 1** consistant en l'aménagement de la desserte des terrains contigus à ALDI (voirie, réseaux et trottoirs).
- **Le lot n° 2** consistant en l'aménagement paysager de la ZAC.
- **Le lot n° 3** consistant en la mise en œuvre d'une signalétique de l'ensemble.

A l'issue de la procédure d'appel d'offres mise en œuvre dans le cadre de cette seconde tranche, les travaux ont été attribués :

- **LOT N° 1** : Au groupement d'entreprises ROUYER - URANO pour un montant de 229.163,00 € HT (soit 274.078,95 € TTC).
- **LOT N° 2** : A la Société DECOR HARMONIE REALISATION pour un montant de 77.354,78 € HT (soit 92.516,32 € TTC).



• **LOT N° 3** : A la Société SIGNAUX GIROD pour un montant de 12.720,83 € HT (soit 15.214,11 € TTC).

Il est utile de préciser que ces travaux sont subventionnés à hauteur de 80% du montant Hors Taxes dont 40% au titre de la Dotation de Développement Rural (40%) et 40% par le Conseil Général. Il en coûtera à la CODECOM les 20% HT restants, cette dernière récupérant la TVA sur l'ensemble de l'opération.

La réalisation de cette seconde tranche devrait être achevée dans le courant du second semestre 2004.

LES HOMMES DU FEU AUJOURD'HUI.

Depuis quelques années, le fonctionnement des centres de secours a beaucoup évolué. Ainsi, il est très rare aujourd'hui d'entendre sonner la sirène à Stenay, en dehors du premier mercredi de chaque mois et des samedis. La sirène ne sonne plus désormais que quand le centre n'obtient pas de réponse au bip ou en cas d'alerte importante.

Le centre de Stenay est un centre important, qui couvre directement l'ensemble du canton. 36 personnes y sont rattachées, dont trois lieutenants, un adjudant, trois médecins - capitaines, un pharmacien - capitaine. L'effectif est stable. Les jeunes recrues subissent une formation intensive pendant un an avant de participer véritablement à une intervention. A noter que le corps comprend aussi trois femmes, avec les mêmes diplômes et mêmes activités que les sapeurs hommes. Certains sapeurs possèdent une spécialité qui peut les éloigner de Stenay, comme ce sauveur - déblayeur qui intervient sur les tremblements de terre en France ou à l'étranger, ou les formateurs. Les pompiers de Stenay disposent de six véhicules qui leur permettent d'intervenir théoriquement dans toute la Meuse, avec cependant une priorité pour le canton de Stenay et éventuellement ceux de Montmédy et de Dun-sur-Meuse avec des moyens spécialisés (secours routier). Les pompiers sont aussi présents sur toutes les manifestations patriotiques. Leur espoir : voir l'organisation d'un

congrès départemental à Stenay. Pourquoi pas en 2005 ? A cette date en effet, le nouveau centre de secours de Stenay sera opérationnel. Construit devant la salle polyvalente, il sera doté de locaux plus importants, adaptés et fonctionnels. Pour les appeler, deux numéros :

☎ **15 : Intervention du SAMU - conseil des premiers gestes par téléphone en attendant un médecin, les pompiers et éventuellement le SAMU.**

☎ **18 : Intervention pour un ACCIDENT sur la voie publique, assistance à personne ou INCENDIE.**

En 2003, les pompiers de Stenay sont intervenus 300 fois, un chiffre identique à celui de l'année précédente. Les chiffres suivants prouvent la disponibilité et la polyvalence des pompiers, que ne sont plus seulement des " hommes du feu " :

- incendies : 80
- ambulances : 143
- accidents de la circulation ou renforts : 20
- nids de guêpes : 30
- interventions diverses : 30.

LE COIN DU PATOISANT : LA " MOSS " DE MOUZAY.

Da l'mois de juin, quand le s'lo éto bin haut et que l'alouette battant moult vite des ailes pour monter da le s'lo, le mouma éto v'neu d'aller quéré le raïne des prés, da l'fin fond de la prairie, au long des noues, ben long ari des poussières. M'am perno sa hotte sur son dos et aveu la cîle, allo côpé les peu belles tiges qui nodin le miou. l'ne fallome marnier à cause que la hotte téro sur les épaules et que les fleurs fanaient et perdaient leur goût. A la maison, on rétalait la récolte sur un drap ben propre. En raouardant la prochaine macération, ça bouillono une miette quand on metto de l'ieau et de la saccharine, on raouardo quique tâ avant d'embouteiller la boune boisson. Y en est qui disin que ça failliot moult de ben pou les douleurs, d'autres affirmint que ça déchassot la vermine, les peux et les pûces. C'est que da ces mouments-là, il n'y avo pon de savon de toilette. Au debo d'une bonne quinzaine, on déboucho enfin le fameux breuvage qui moussot aussi bin que la miou des bières. En 14, ça n'étoime âgi, il n'y avoum grand yauque et les occupants baillin des fois un quignot de pain noir pou avoi une moss comme y dizin. Haneu, j'apprécie encore les vertus de la divine boisson faite avec la raïne des prés, et je crois ben que c'est grâce à lé si j'â co bon pied bon œil, si je porte allègrement mes 81 printemps.

L'Tintin.

TRADUCTION LIBRE :

Au mois de messidor, quand le soleil était très haut et que l'alouette battait de ses ailes rapides, montant verticalement vers le soleil, le moment était venu d'aller cueillir la reine des prés au plus profond de l'immense prairie, là où elle se trouvait, loin de toutes souillures des chemins poussiéreux. Ma mère, armée d'une faucille et sa grande hotte sur le dos, choisissait les plus belles tiges odorantes et fleuries. La récolte allait bon train et la hotte devenait bientôt pesante. Il fallait se hâter de rentrer au village afin que le précieux feuillage portant les fines fleurs odorantes ne se dessèche et ne perde toute sa valeur.

De retour à la maison, on étendait la précieuse récolte sur un drap bien propre en attendant la pro-



chaine macération. Il se produisait une légère fermentation qui durait quelques jours ; on ajoutait de la saccharine avant d'opérer la mise en bouteilles du précieux breuvage. On accordait à cette boisson bien des vertus, en plus d'être un très sain rafraîchissement : les douleurs semblaient s'adoucir, et les plus optimistes affirmaient qu'il faisait fuir la vermine ; les poux et les puces ne s'en accommodaient pas très bien ! Au bout d'une bonne quinzaine, on goûtait enfin au fameux breuvage, qui moussait comme une véritable bière. En 14, période de très grande pénurie, les soldats occupants échangeaient parfois contre un morceau de pain noir. Aujourd'hui encore, j'apprécie hautement les vertus de cette plante et en fait usage chaque soir au coucher, et je n'hésite pas un instant pour affirmer que je lui dois en grande partie de porter allègrement mes 81 printemps.

Célestin.

LES ANIMATIONS DE L'OFFICE DE TOURISME.

Du 3 au 18 avril : EXPOSITION " RENCONTRES PERUVIENNES - DE CUZCO A YUCAI ".

Cuzco, c'est le " nombril du monde " et l'ancienne capitale de l'empire inca, à 3.400 mètres d'altitude. C'est là que Bernard Hild a eu le coup de foudre pour le pays et ses habitants. Il nous fera partager cette rencontre intime avec les habitants, partager leur vie quotidienne autour du Machu Pichu, découvrir la flore et la faune équatoriale dans une magnifique exposition de 38 photographies présentées au Port de Plaisance.



MEETING DE MAQUETTISTES AU PORT DE PLAISANCE.

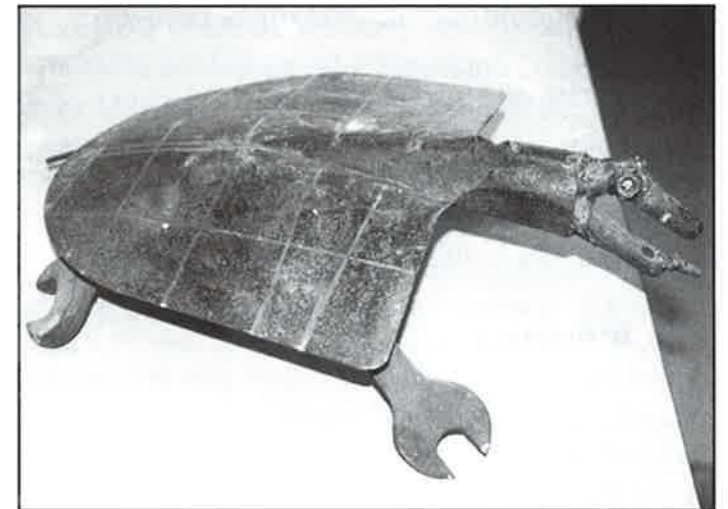
L'Office de tourisme du Pays de Stenay organise un meeting de modélistes de tout types d'appareils du 1er au 9 mai 2004 au Port de Plaisance de Stenay. Profitant de l'impulsion de la foire du 1er mai, les modélistes seront invités durant les week-end du 1er-2 mai et 8-9 mai à faire fonctionner leurs maquettes sur terre, sur l'eau et en l'air, au port et dans la prairie des Pâquis tandis que la semaine sera réservée à une exposition statique des modèles salle du port.



Pour préparer au mieux cette manifestation, nous invitons tout maquettiste intéressé à se présenter à l'Office de Tourisme : 5, Place Poincaré à Stenay ou téléphoner au 03 29 80 64 22.

EXPOSITION " LA FONTAINE DES CAP "

Les amateurs de peinture, sculpture et couture trouveront matière à satisfaire leurs passions avec cette exposition originale présentant un bestiaire réalisé en métaux de récupération (par les CAP MBC), des poupées de chiffons (par les CAP ETC), et d'autres créations qui dépassent l'apprentissage des qualifications nécessaires à leur CAP. Les élèves de CAP du lycée Alfred Kastler de Stenay ont en effet utilisé différentes techniques pour laisser parler leur savoir-faire à travers leur imagination autour des 468 fables de La Fontaine. Cette manifestation se tiendra du 15 au 23 Mai à la salle du port de plaisance de Stenay.



VOYAGE AU CŒUR DE L'ORAGE.

L'exposition " Voyage au coeur de l'orage " est véritablement une exposition photographique exceptionnelle. Réalisée par Fabrice Gillant, elle est aussi le résultat de la passion, d'une vie. Habitant la petite commune de Richécourt près de Saint Mihiel et du Montsec, Fabrice est correspondant de Météo France depuis 2000. Sa passion : traquer les orages, mesurer les vents et rafales, mesurer les précipitations et tout les phénomènes liés à l'orage, filmer et photographier les coups de foudre. C'est simple : il traque les orages comme un chasseur traque le gibier. Exposition au Port de Plaisance du 28 mai au 14 juin de 15h à 19h (entrée libre et gratuite) et conférence diaporama au même endroit le samedi 5 juin à 20 heures.

Autres manifestations prévues :

Salon ART ET ARTISANAT les 24 et 25 avril, au Port de Plaisance.

Le 13 juin : **Journée du patrimoine rural.**
Du 22 au 30 juin : Exposition " **Au cœur de l'Afrique noire** " au Port de Plaisance.



BON A SAVOIR :

L'INDEXATION DES PENSIONS ALIMENTAIRES.

L'indexation d'une pension alimentaire est prévue dans le jugement fixant votre pension. C'est une augmentation annuelle de son montant suivant l'indice précisé dans votre décision judiciaire. En principe, il appartient au débiteur* de la revaloriser tous les ans. Toutefois, le créancier* peut aussi effectuer lui-même ce calcul.

Voici quelques éléments clefs à relever dans le jugement pour indexer la pension :

Quand la réévaluer ?

- soit à la date anniversaire de la décision (jugement + 1 an),
- soit au 1er janvier de l'année suivante.

Les indices :

- indice de base : indice choisi par le juge aux affaires servant de référence pour la première indexation,
- nouvel indice : indice à déterminer, c'est-à-dire le mois en cours ou le mois de parution.

A noter :

- la série indiciaire (exemple : ensemble des ménages, hors tabac...)
- le mois pris en compte, compte-tenu d'un décalage de deux mois dans la parution. Il faut vérifier si on se réfère au mois de parution de l'indice ou à l'indice du mois en cours (exemple : l'indice du mois de janvier paraît fin février). Ainsi, vous êtes paré pour indexer vous-même la pension ; il existe deux méthodes possibles, décrites ci-après par des règles de trois :

● $\frac{\text{montant initial de la pension} \times \text{nouvel indice}}{\text{indice de base (indiqué dans le jugement)}}$

● $\frac{\text{montant versé actuellement} \times \text{nouvel indice}}{\text{indice utilisé l'année précédente}}$

Un exemple pratique illustrera l'application de ces formules, pour un jugement du 16 mai 2002 qui accorde une pension de 200 €, réévaluable à la date anniversaire de la décision avec pour indice de base celui paru le 16 mai 2002 (indice 105) :

$$\frac{200 \text{ €} \times 1073 \text{ (indice paru au 16 Mai 2001)}}{105} = 204,76 \text{ €}$$

Le débiteur devra donc régler la somme de 204,76 € jusqu'au 16 Mai 2004.

La loi vous autorise à réclamer uniquement les 5 dernières années à défaut d'indexation régulière. Mais il ne faut pas confondre indexation et révision. La révision est une requête en modification à la baisse ou à la hausse de votre pension auprès du Juge Aux Affaires (JAF).

Pour des cas plus complexes ou de plus amples renseignements vous pouvez nous contacter au CEDIFF (Centre de Documentation et d'Information des Femmes et des Familles) - 7, rue Alexis Carrel - 55100 VERDUN. Téléphone : 03 29 86 70 41. Pour trouver les indices INSEE www.insee.fr.

- * Débiteur : personne qui verse la pension,
- * Créancier : personne qui reçoit la pension.



L'ARMEE DE TERRE : BIEN PLUS QU'UN METIER.

Le métier de soldat peut répondre à l'attente des jeunes qui ont le goût de l'action, le sens de la mobilité et de la disponibilité. L'institution militaire propose en effet des perspectives professionnelles et humaines attrayantes au service de notre pays et de la paix. En 2004, l'armée de terre intégrera dans ses rangs quelques 18 000 engagés professionnels pour servir dans les 400 métiers qu'elle propose. L'armée de terre professionnelle est apte à exécuter sans délai des missions complexes : garantir la souveraineté et préserver les intérêts de notre pays, assurer des missions de sécurité générale et de service public sur le territoire national ou bien exécuter des missions d'interposition ou humanitaires à l'extérieur de nos frontières (le plus souvent dans un cadre multinational).

Le recrutement s'adresse, sous certaines conditions, aux jeunes gens - garçons et filles - âgés de 17 ans et demi à 25 ans (voire plus âgés pour certains cursus). Selon le niveau scolaire, il est possible d'envisager un parcours professionnel débutant par un contrat initial d'une durée d'un an, de trois ans ou de cinq ans, éventuellement renouvelable. Il est aussi possible de souscrire un engagement au profit de tous les régiments et formations militaires stationnés sur le

territoire national et pourquoi pas pour un des trois régiments meusiens :

- le 1° - 2° Régiment de Chasseurs de Thierville-sur-Meuse,
- le 3° Régiments d'Hélicoptères de Combat d'Etain,
- le 8° Régiment d'Artillerie de Commercy.

Pour tous renseignements, il vous suffit :

● Soit de se présenter au **Centre d'information et de Recrutement de l'Armée de Terre (CIRAT)** de VERDUN - Quartier Gribeauval - BP 2061 - 55840 - Thierville-sur-Meuse pour rencontrer l'adjudant-chef Jacky MINGUET ou l'Adjudant Laurent DOMAGALA, responsables du recrutement pour le nord-meusien.

● Soit de contacter le CIRAT par téléphone (03.29.73.54.11) ou par e-mail (cirat-thierville@rte.defense.gouv.fr) ou par courrier à : CIRAT de VERDUN (voir adresse ci-dessus). On peut aussi se présenter à l'une des permanences assurées à la Maison des Services le 1er mercredi du mois de 14h00 à 15h00.

AMELIORATION DE L'HABITAT : UN PREMIER BILAN DE L'OPAH DES PLUS ENCOURAGEANTS.

Après l'étude menée courant 2002 et 2003, l'OPAH a été engagée officiellement à l'automne 2003 pour une durée de trois ans et son animation a été confiée à l'ARIM Lorraine. Après seulement quatre mois d'activités, il est déjà possible de faire un premier bilan qui est très positif.

Des aides financières pour les propriétaires.

Dans son fonctionnement, l'OPAH s'adresse directement aux propriétaires, qu'il s'agisse des propriétaires occupants, bailleurs ou de logements vacants. Elle les encourage à améliorer leur habitat en leur apportant des aides financières, principalement de l'ANAH, mais également des aides de la Communauté de Communes pour ce qui concerne les ravalements de façades, certains projets locatifs et de propriétaires occupants.

Mais aussi des conseils et une assistance au montage des dossiers.

Les aides ne sont pas uniquement financières. En effet, le temps de l'OPAH, la Communauté de Communes a mis à la disposition des pro-

priétaires l'équipe de l'ARIM Lorraine représentée par Monsieur HARMANT. Son rôle est de répondre à toutes les questions que vous vous posez puis de vous aider dans vos démarches : conditions d'obtention et montant des aides, déroulement des dossiers, conseil sur les aspects techniques des projets et des travaux, assistance dans le montage des dossiers.

Les premiers chiffres.

Ainsi, de septembre à décembre 2003, 133 personnes ont déjà contacté Monsieur HARMANT pour des demandes de subventions, ce qui lui a permis d'instruire d'ores et déjà des dossiers pour 47 logements. Vous aussi, n'hésitez pas à le contacter. Vous pouvez le rencontrer lors de ses permanences à Stenay ou lors de rendez-vous convenus avec lui.

Les permanences : les deuxièmes et quatrièmes vendredis du mois à la Maison des Services, de 9h30 à 13h00. Contact téléphonique ARIM Lorraine : 03 29 76 15 56.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2004 (2).

JUIN 2004

- Du 1er au 14 - STENAY :** Exposition " Voyage au cœur de l'orage " - Port de Plaisance.
- 05 - STENAY :** Journée " Patinettes et Rollers " - Salle Polyvalente.
- Du 5 au 27 - STENAY :** exposition Jean Maillard - Pierre de Martin - Musée.
- 12 - STENAY :** Don du Sang - Salle des Fêtes.
- 13 - STENAY :** Méchoui - Judo Club
- 13 - STENAY :** Journée du patrimoine rural.
- 15 - STENAY :** Assemblée Générale et Ceintures Judo Club - Salle des Fêtes.
- 18 - STENAY :** Fête de la musique - Conférence " Poème de l'amour et de la mer " - Musée.
- 18 - STENAY :** Soirée Guinguette - Port de Plaisance.
- 19 - INOR :** Feux de la Saint-Jean.
- 19 - STENAY :** Fête du Basket et de la Musique - Salle Polyvalente.
- 19 - STENAY :** Kermesse - Ecole Sainte-Marie.
- 19 - POUILLY :** Bal disco.
- 20 - HALLES-SOUS-LES-COTES :** Inauguration de l'Eglise.
- Du 22 au 30 - STENAY :** Exposition - " Au cœur de l'Afrique noire " - Port de Plaisance.
- 26 - POUILLY :** Bal disco.
- 26 et 27 - STENAY :** Tournoi de Tennis - Salle Polyvalente.
- 27 - BEAUCLAIR :** Fête patronale.
- 27 - BEAUFORT :** Marche Nationale.

JUILLET 2004

- Chaque Jeudi :** Découverte de nos villages et artisans - O.T.S.I.
- Du 1er au 31 - STENAY :** Exposition " Mineurs au jour... le jour " - Port de Plaisance.
- Du 3 au 31 - STENAY :** Exposition " les brasseries en Meuse autrefois " - Musée.
- 04 - HALLES-SOUS-LES-COTES :** Conférence Philippe VOLUER " Les plantes utiles de Halles ".
- 10 - INOR :** Bal.
- 11 - BEAUFORT-EN-ARGONNE :** Méchoui.
- 13 - MOUZAY :** Bal - Salle Polyvalente.
- 14 - STENAY :** Passage de la croisière Liège - Verdun - Port de Plaisance.
- 14 - STENAY :** Manifestation patriotique.
- 14 - STENAY :** Brocante.
- 18 - OLIZY-SUR-CHIERS :** Fête patronale.
- 18 - STENAY :** Méchoui - Boulodrome.
- 24 - 25 - 31 : HALLES-SOUS-LES-COTES :** Exposition " Avec toi dans de beaux draps ".
- 25 - LANEUVILLE SUR MEUSE :** Brocante.
- 31 - STENAY :** Challenge estival - Boulodrome.

AOUT 2004

- Chaque Jeudi :** Découverte de nos villages et artisans - O.T.S.I.
- Du 1er au 29 - STENAY :** exposition " les brasseries en Meuse autrefois " - Musée.
- 01 - 07 - 08 - HALLES-SOUS-LES-COTES :** Exposition " Avec toi dans de beaux draps ".
- Du 02 au 16 - STENAY :** Exposition de peintures Claudia Sainz et Jean Broodthuis - Port de Plaisance.
- 08 - HALLES-SOUS-LES-COTES :** Fête de la lessive.
- Du 14 au 22 : HALLES SOUS LES COTES :** Exposition " Avec toi dans de beaux draps ".

- 15 - STENAY :** Grand prix des Commerçants - Boulodrome.
- 15 - INOR :** Brocante.
- Du 17 au 29 - STENAY :** Exposition - O.T.S.I. - Port de Plaisance.
- 21 et 22 - BEAUFORT-EN-ARGONNE :** Fête Patronale.
- 22 - POUILLY :** Repas champêtre.
- 28 - POUILLY :** Bal disco et feu d'artifice.
- Du 28 au 30 - STENAY :** Fête patronale - Feu d'artifice le 30.
- 30 - STENAY :** Soirée paella - Port de Plaisance.
- 30 - STENAY :** Challenge BAUMAUX - Boulodrome.

SEPTEMBRE 2004

- Du 1er au 13 - STENAY :** Exposition - O.T.S.I. - Port de Plaisance.
- Du 4 au 26 - STENAY :** Exposition Ulrike Nagel - Musée.
- 04 et 05 - HALLES-SOUS-LES-COTES :** Pèlerinage à Notre-Dame de Montserrat.
- 11 - STENAY :** Challenge de la Ville - Boulodrome.
- 11 et 12 - MOUZAY :** Fête Patronale (concours de pêche et de quilles).
- Du 14 au 16 - STENAY :** Bourse aux vêtements - Salle des Fêtes.
- Du 17 au 26 - STENAY :** Exposition " A la ferme " - Port de Plaisance.
- 18 et 19 - CANTON :** Journées du Patrimoine.
- Du 24 au 26 - MÜNNERSTADT :** 25ème anniversaire du Jumelage MÜNNERSTADT - STENAY.
- 25 - STENAY :** Chorale " A Claire Voix " - Eglise Saint-Grégoire.

OCTOBRE 2004

- Du 1er au 17 - STENAY :** Exposition - O.T.S.I. - Port de Plaisance.
- Du 02 au 31 - STENAY :** Exposition " La Bière et la Publicité en Lorraine " - Musée.
- 09 - LANEUVILLE SUR MEUSE :** Loto.
- 09 - STENAY :** Bourse aux plantes - Foyer Mathis.
- 23 - STENAY :** Don du sang - Salle des Fêtes.
- 30 - STENAY :** Loto - Salle des Fêtes.

NOVEMBRE 2004

- 14 - STENAY :** Thé dansant - Salle des Fêtes.
- 14 - POUILLY :** Fête Patronale.
- Du 16 au 18 - STENAY :** Bourse " Layette et jouets " - Salle des Fêtes.
- 19 - POUILLY :** Soirée Beaujolais
- 20 - STENAY :** Loto - Salle des Fêtes.
- 27 - STENAY :** Soirée de la Sainte-Cécile - Salle des Fêtes.

DECEMBRE 2004

- 04 - STENAY :** Saint- Nicolas - Salle des Fêtes.
- 04 - STENAY :** Téléthon - Maison Familiale et Rurale.
- Du 10 au 12 :** Marché de Noël - Salle des Fêtes.
- 11 - POUILLY :** Noël des enfants.
- 12 - POUILLY :** Repas.
- 18 - STENAY :** Concert de la Lyre - Salle des Fêtes.
- 19 - STENAY :** Arbre de Noël - AHSLTROM PAPER GROUP - Salle des Fêtes
- 31 - STENAY :** soirée de la Saint-Sylvestre - A.F.N. - Salle des Fêtes.



VOS RENDEZ-VOUS A LA MAISON DES SERVICES : La Maison des services est une structure d'accueil, d'information, d'orientation et de coordination des services destinée à rapprocher les services publics et organismes chargés d'une mission de service public des habitants, afin de faciliter les démarches et accéder à toute information de la vie courante. Ainsi, selon votre demande, vous êtes directement informés sur place ou orientés vers le service adéquat parmi les suivants :

POLE EMPLOI / FORMATION -

- **POINT EMPLOI ANPE :** tous les lundis, mardis et vendredis de 14h à 16h.
- **ANPE :** tous les mardis matin sur convocation, l'après midi de 14h à 16h en libre accès.
- **Offres d'emploi ANPE :** tous les jours en libre accès (actualisées le mardi).
- **ASSEDIC (Visioguichet) :** Tous les matins sauf le mardi, de 9h à 11h15.
- **Kiosque Information Jeunesse (" KIJ ") :** tous les jours, en libre accès.
- **Mission locale du nord meusien :** le mercredi de 13h30 à 17h, sur rendez-vous au 03-29-86-25-26.
- **IRFA (Institut Régional de Formation pour Adultes) :** sur convocation.
- **Centre information et recrutement Armée de Terre :** le 1er mercredi du mois, de 14h à 16h.
- **Cellule recrutement 1er-2ème Régiment de Chasseurs :** le 4ème mercredi du mois, 14h à 16h30.
- **Bureau Armée de l'Air Information :** permanence supprimée.
- **Polygone :** sur convocation.



POLE SOCIAL, RETRAITE, LOGEMENT

- **CPAM (" Maison de la Sécu ") :** le vendredi de 10h à 12h.
- **Borne de remise à jour carte " Vitale " :** tous les jours sauf le vendredi matin.
- **CRAM (service retraite) :** le 2ème mardi du mois de 10h à 12h sur rendez-vous au 03-29-86-09-54 et le 4ème mardi du mois sans rendez-vous.
- **CICAS (retraites complémentaires) :** le 4ème mardi du mois de 9h30 à 11h30.
- **AGRR :** Le 1er mardi du mois de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous au 03 87 37 79 90.
- **Service social CRAM/CPAM :** le 3ème mardi du mois, 8h30 à 11h, sur RDV au 03-29-83-35-46.
- **Cent'aid (aide aux toxicomanes) :** Le 1er jeudi du mois de 14h à 17h et le 3e jeudi du mois de 13h30 à 16h.
- **ARIM (Agence de restauration immobilière) :** les 12 et 26 Mars, 9 et 23 avril, 14 et 28 Mai, 11 et 15 Juin, de 9h30 à 13h - Renseignements au 03-29-76-15-56 (ARIM Bar-le-Duc).
- **CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) :** selon planning ; prendre rendez-vous à la Maison des Services. Prochaines permanences : 18 Mars, 22 Avril, 13 Mai, 10 Juin.



POLE VIE ASSOCIATIVE

- **Secrétariat " Familles rurales " - association du canton de Stenay :** le vendredi de 10h à 12h.
- **Etablissement d'écoute (" Familles rurales ") :** le mercredi de 15h à 17h.
- **AMATRAMI (Association meusienne d'accueil des travailleurs migrants) :** le mardi de 14h à 16h.
- **Polygone (Association d'accompagnement à la réinsertion sociale) :** sur convocation.

POLE ACCES AU DROIT

- **CEDIFF (Information juridique en droit privé) :** le 3ème lundi et le 2e mardi du mois, de 14h à 17h.
- **Conciliateur de justice :** selon la demande (pas de date fixe).
- **Permanence juridique du CDAJ (avocat, notaire, huissier) :** 1 fois par semestre selon planning.
- **Défense des consommateurs (" Familles rurales " - canton de Stenay) :** 1er vendredi du mois, 11h à 12h.



